

Conseil Municipal du 30 juin à 18h30

Le quorum est atteint : le maire et 9 conseillers présents à l'ouverture de la séance.
Isabelle PAULY a donné pouvoir à Marie-Jo FOUILHAC, Jérémy SICRE à Janine LAFON, Philippe FRANCOUAL à Jacques COLDEFY
Secrétaire de séance : Lydie NOUYRIT
Secrétaire auxiliaire : Véronique LAPACHERIE

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 juin 2017

Deux modifications sont apportées :

- au point 2 : voirie du « chemin de la fontaine à » au lieu « du BOUYSSOU »
 - au point 10 : 5 panneaux au lieu de 4 pour indiquer le jumelage avec Avesnes le Conte
- *Le compte rendu ainsi modifié est approuvé à l'unanimité*

2 - Désignation des délégués et suppléants chargés de voter aux élections sénatoriales le 24 septembre 2017

Il faut élire 3 délégués et 3 suppléants.

Constitution du bureau de vote :

- Président : Jacques COLDEFY
- Secrétaire : Lydie NOUYRIT
- Les 2 conseillers présents les plus âgés : Janine LAFON et Marie-Jo FOUILHAC
- Les 2 conseillers présents les plus jeunes : Nicolas REVEILLAC et Sébastien GALLINEAU

Appel à candidature pour les délégués titulaires et vote à bulletin secret.

→ Jacques COLDEFY, Jean-Luc MOLLES et Sébastien GALLINEAU sont élus.

Appel à candidature pour les délégués suppléants et vote à bulletin secret.

→ Martial SERRAU, Lydie NOUYRIT et Nicolas REVEILLAC sont élus.

La séance est levée à 20h